



Assemblée générale 2024

Compte-rendu

Samedi 1 juin 2024

Restaurant L'Oliveraie à Carcassonne (11)

Participants :

Délégués :

	Nombre de licenciés en 2022-2023	Maximum par comité		Lors de l'AG	
		Délégués	Nombre de voix	Délégués	Nombre de voix
Comité 09	218	6	7	0	0
Comité 11	560	7	10	3	6
Elyane CANAL - Julien FABRE - Christiane JOLY					
Comité 12	647	7	11	3	6
Rémi DUNOUVION - Nathanaël KASMAYR - Sébastien LAGARDERE					
Comité 30	1475	8	17	3	7
Lucas BENONI - Philippe GIROUD - Stéphane TEIL					
Comité 31	4967	11	34	7	22
Germain BIEVLIET - Gilles CASTILLON - Eric CHARNIER - Joffrey CLAVEL - Jérémie GRESSIER Marcel MAUREL – Christian PRIVAT					
Comité 32-65	703	7	12	0	0
Comité 34	2468	9	22	6	16
Frederic BAILLETE - Erwan BUFFET - Jason CASTELLA – Sylvain CAUSSE - Laetitia DERANGER - Alain GILLE					
Comité 46	758	7	12	1	2
Didier CHAUBET					
Comité 48	279	6	7	0	0
Comité 66	1275	8	16	4	8
David ANGELATS - Florent CHAYET - Clément TISSIER - Fayza ZIOUECHE					
Comité 81	944	7	14	3	6
Yannick ERBIN - Laetitia GARCIN - Elodie MOREAU					
Comité 82	721	7	12	2	4
Eric GELIN - Nicolas ROZ					
Ligue	9	1	1	1	1
Christophe FAULMANN					
Total	15 024	91	175	33	78

Le quorum bas (25%) est atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire par 78/175 voix, pour 33/91 délégués.
Le quorum haut (50%) n'est pas atteint.

Membres du Conseil d'Administration :

David ANGELATS (représentant 66), Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVLIET (représentant 31), Gilles CASTILLON (représentant 31), Martine CASTILLON, Florent CHAYET (représentant 66), Christophe FAULMANN (représentant Ligue), Alain GILLE (représentant 34), Philippe HAZANE, Marcel MAUREL (représentant 31), Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE (représentante 66) Adrien MOGLIA.

Invités :

FFBaD : Yohan PENEL.

Institutionnels : Carole DELGA, Pascal ETIENNE, Jean-Pierre LECINA, Richard MAILHE,

Reconnaisances : Martine CASTILLON, Gilles COURAL, Eric GELIN, Adrien MOGLIA, Eloise PIROUELLE, Maeva TARDIEU.

Salariés : Tristan AURAND, Amélia TAHRAOUI, Charlene PALAT, Manu DUBRULLE, François DURIER, Yannick GARNIER, Roxane VENUTI.

Excusés :

Conseil d'Administration : Anne-Sophie BIEULES, Kévin DELORY, Philippe HAZANE, Adrien MOGLIA

Salariés : Valerie BALLESTER, Jean-Maurice GASTAL

Invités : Arnaud COOREN, Carole DELGA, Pascal ETIENNE, Pierre-Jean GURIZZAN, Swann MICHEL, Adrien MOGLIA, Éloïse PIROUELLE, Maeva TARDIEU.



Ordre du jour

Table des matières

Introduction	1
1. Désignation du Président de Séance	1
Décision 1	1
2. Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2023	1
Décision 2.....	1
3. Rapport Moral du Président	2
Décision 3	3
4. Intervention de Yohan PENEL, Président de la FFBaD.	4
5. Attribution des Mérites Fédéraux et récompenses.	4
6. Election Complémentaire au Conseil d'Administration	5
Aucune candidature n'ayant été reçue, ce point est retiré de l'ordre du jour.....	5
7. Élection de Délégués Suppléants à l'Assemblée Générale FFBaD.....	5
Décisions 4.....	5
8. Rapport Financier 2023	6
Décision 5	6
Décision 6	6
9. Budget Prévisionnel 2024	6
.....	6
Décision 7	7
Décision 8	7
10. Modification des Statuts (Assemblée Générale Extraordinaire).....	7
Décision 9	7
11. Rapport d'activité des commissions	7
12. Questions Diverses	7
Clôture de l'Assemblée Générale	8

Vous pouvez consulter le support visuel utilisé lors de l'Assemblée Générale pour plus de clarté dans votre lecture :

[AG 2024 - Déroulé](#)



9h30 : Accueil des participants au CIS L'Oliveraie de Carcassonne, émargement des présents, vérification des quorums.

10h00 : Ouverture de l'Assemblée générale

Introduction

Christophe FAULMANN, Président de la Ligue Occitanie de Badminton, souhaite la bienvenue à l'assemblée et adresse ses remerciements aux participants de l'AG ainsi qu'aux organismes partenaires :

« Je tiens à remercier de leur présence les participants à cette AG, ainsi que les personnes ou organismes suivants: mairie de Carcassonne, fédération, CROS, DRAJES, Sportminedor, tous les membres non élus, les membres des commissions, les membres du CA, les salariés et je n'oublierai pas non plus les officiels techniques. »

1. Désignation du Président de Séance

Le Président propose Jean-François ANINAT, Secrétaire Général de la Ligue pour assurer le rôle de Président de séance.

Décision 1

Désignation du Président de séance – Vote à bulletins secrets

Vote : **POUR** 61/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 17/78 voix
Jean-François ANINAT est désigné Président de séance à la majorité.

2. Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2023

Décision 2

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023

Vote : **POUR** 78/78voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix
Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023 est approuvé à l'unanimité. Ce compte-rendu est disponible sur le site de la Ligue : [Assemblée Générale – Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.badocc.org).



3. Rapport Moral du Président

Dans son Rapport Moral, le Président met en lumière les réussites, les défis, les changements de personnel et les perspectives d'avenir de la Ligue.

3.1. Changements de Personnel et Structure

Arrivées :

- Clément TISSIER est nommé trésorier : « Nous avons enfin un trésorier. Cela devrait nous faciliter la vie. »
- Amelia TAHRAOUI est recrutée pour remplacer Yannick GARNIER pour le poste de secrétariat.
- François DURIER est directeur de structure depuis le 1er janvier 2022, allégeant la charge de travail du Président.

Départs :

- Yannick GARNIER (arrivée en septembre 2021 - départ prochain pour raisons personnelles).
- Xavier DEMANZE (parti en août 2023, en charge de la formation et des équipements).
- Fin de contrats d'alternance de Charlène PALAT (septembre 2024, en charge de la communication) et Tristan AURAND (juillet 2024, en charge du Corpo, Dév.Durable, Parabad, Sport Santé, Événementiel).

3.2. Situation Générale et Gouvernance

Le Président exprime un sentiment positif quant à la situation actuelle de la Ligue : « Depuis le début de la mandature, je dirais que la crise s'est fait de moins en moins sentir. Maintenant, je dirais que ça va bien. »

La gouvernance est basée sur la confiance accordée aux vice-Présidents, aux responsables de commission, et aux salariés avec une grande latitude d'exécution.

L'organisation est structurée avec des salariés mobilisés, un directeur de Ligue, un bureau dynamique, un CA avec des membres expérimentés et des jeunes, et des responsables de commissions impliqués.

Défis et Limites :

Difficulté croissante à trouver des bénévoles, notamment en raison de la complexité des tâches administratives et des dossiers de subvention. « Il faut quand même être prudent parce que le bénévolat montre un peu ses limites. Les dirigeants sont de plus en plus difficiles à trouver parce qu'il y a de plus en plus de choses obligatoires et compliquées à faire pour ces dirigeants, comme les dossiers de subvention. »

Diminution et manque de récurrence des subventions, rendant difficile l'obtention de financement de la région, de la fédération et d'autres organismes.

Activités et Réalisations :

Augmentation et amélioration des activités proposées par la Ligue.

• Points forts :

- Création de clubs : la Ligue a été numéro 1 en France l'an dernier pour la création de clubs.
- Simplification et amélioration de la logique du Dialogue de Gestion avec la FFBaD, couplé à l'ANS.
- Développement Durable (DD) avec Compo'plume et l'opération "Recycle ton volant".
- Parabad : championnat régional à Blagnac et des clubs moteurs comme Torreilles et Albi.
- Sport Santé avec l'accent sur "Colosse aux pieds d'argile" et des webinaires de sensibilisation.
- Développement du Corpo sur le bassin toulousain.
- Montée en puissance et en compétence des Officiels Techniques (OT).

• Axes peu portés par la Ligue :

- Fédérations Affinitaires (porté par le Comité 12).
- Nouvelles pratiques (peu développées au sein de la Ligue).

• Événements et Compétitions

- Organisation de compétitions régionales et nationales, avec une bonne coordination entre les clubs organisateurs, les JA et la Ligue.
- Déplacements du conseil d'administration sur plusieurs championnats pour rencontrer les territoires et les clubs.



- Présence constante de la Ligue sur les compétitions, contribuant à un bon climat général.
- **Statistiques et Résultats Sportifs**
 - Augmentation globale de 5% du nombre de licenciés par an, malgré des disparités entre les Comités Départementaux.
 - Préoccupation concernant l'état obsolète et mauvais de la majorité des équipements.
 - Baisse du nombre de médailles aux France Jeunes en 2024 (3 médailles contre 5 en 2023).
 - Participation et médailles aux championnats d'Europe Parabad.
 - Qualification de David TOUPÉ pour les JOP. Arrêt de Fabien MORAT et montée de Maxime GREBOVAL.
- **Événements Grand Public**

Journée organisée lors d'un événement de Beach-volley à Toulouse : bilan mitigé en raison du lieu excentré, de la chaleur et du faible public. Le Président considère qu'il y a eu « beaucoup de travail pour peu d'impact » et ne souhaite pas réitérer ce type d'opération.

Conseil des Présidents de Comités organisé sur le Golf de La Ramée, avec une initiation au golf : très apprécié par les participants.

Passage de la flamme olympique au Petit Palais des sports : beaucoup de travail, de ressources humaines et financières mobilisées, mais expérience émouvante et une bonne coordination entre la Fédération, la Ligue et le Comité de la Haute-Garonne.

3.3. Perspectives d'Avenir

Réflexion sur l'emploi, la politique salariale et l'immobilier (locaux de Narbonne).

Décisions à prendre concernant le remplacement des postes vacants et la poursuite ou l'arrêt de certaines activités.

Confiance dans la capacité de la Ligue à surmonter les défis, grâce à une équipe soudée et motivée. : « Nous avons passé le gros de la tempête avec le Covid. Nous avons passé aussi des grains avec des départs de personnel, mais la voile a su résister. »

3.4. Remerciements Finaux

Remerciements au personnel financier pour leur travail invisible, Jean-Maurice et Valérie, sans oublier Yannick en administratif, et la très grande implication du Secrétaire Général, Jean-François.

Départ prochain de Yannick Garnier pour raisons personnelles.

Prochaine AG prévue début 2025, marquant la fin du mandat actuel.

A noter que tout au long du rapport, le Président met en avant à juste titre les personnes impliquées, élu(e)s, responsables de commissions et salariés.

3.5. Conclusion

Ligue dynamique, consciente de ses défis, mais confiante en son avenir. L'accent est mis sur l'importance du travail d'équipe, de la communication et de l'adaptation pour continuer à développer le badminton en Occitanie.

La présentation complète du Rapport Moral du Président est accessible sur le site de la Ligue : [Microsoft PowerPoint - rapport moral AGjuin2024](#)

Décision 3

Rapport moral du Président

Vote : POUR 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.



4. Intervention de Yohan PENEL, Président de la FFBaD.

Le Président revient sur la journée du passage de la flamme à Toulouse, ce moment extraordinaire, très réussi, et aboutissement d'un gros projet commun entre la Fédération, la Ligue et le Comité de la Haute-Garonne.

4.1. Quelques chiffres

Il présente quelques chiffres nationaux et replace le rang de l'Occitanie par rapport aux 12 Ligues hexagonales :

- 15 874 licenciés à date en Occitanie (7^{ème} rang national) sur les 209 392 au niveau national. La dynamique est positive sur tout le territoire.
- Les licences estivales où le têt de conversion est estimé à 60%.
- Le dispositif Pass'sport qui permet à des familles en situation précaire de pouvoir participer au Badminton.
- Sur le paiement des licences en ligne, l'Occitanie est au 3^{ème} rang national. Cette prise de licences représente 12,6% de la totalité des prises de licences.
- Un rapport a été publié il y a quelques semaines sur l'emploi dans les organes déconcentrés, résultat d'une étude portée sur 10 ans, commencée en 2013 jusqu'en 2023. Hausse de 30% pour l'Occitanie avec une dynamique positive.
- Le taux de fidélisation des licenciés est estimé à 60%.

4.2. Le service aux clubs

Il rappelle le rôle de la fédération dans le service aux clubs :

Aide à la gestion : Accompagnement, adhésion et paiement en ligne, logiciel de compétition, MyFFBaD, service juridique...

Valorisation de la pratique : Labels, Esprit Bad, quinzaine du badminton, classement des équipements.

Soutien financier : Plan Emploi Fédéral, Pass'sport, le pack "Création de club".

Organiser les pratiques compétitives : Offre de compétitions, classement, guide d'animations.

Créer les conditions de la performance : dispositifs de détection et d'accession au haut niveau, Pôles Espoirs.

Faire rayonner la France et les territoires : accueil de compétitions nationales et internationales

Faire grandir les êtres humains : Formations pour les bénévoles et les professionnels, mérites fédéraux, Junior Academy, insertion professionnelle dans et par le badminton.

Développer la performance sociale : Dispositifs (jeunes, seniors, para), Compo'plume, bilan carbone, mesure d'impact social.

Renforcer l'exemplarité : charte éthique, cellule de signalement.

4.3. Conclusion

Yohan PENEL revient sur le fonctionnement de la future AG électorale de la fédération avec le rôle important des clubs et la mobilisation générale nécessaire des Présidents de clubs ou de leurs représentants qui représenteront 50% des voix. Il annonce qu'il ne se représentera pas au poste de Président de la Fédération.

Yoan PENEL conclut : « Ce qui nous réunit, c'est de servir nos clubs, et les enjeux de nos clubs sont humains, sur la question des bénévoles, des pratiquants et des professionnels ».

5. Attribution des Mérites Fédéraux et récompenses.

Les Présidents de la Ligue et de la Fédération remettent les Mérites Fédéraux 2024 aux récompensés ou à leurs représentants :

Bronze :

Martine CASTILLON (Ligue, Commission Sport Santé)

Adrien MOGLIA (Bages, BBC 66 – Ligue, Responsable autorisation des compétitions).

Eloïse PIROUELLE (Lunel, BCL 34).



Argent :
Eric GELIN (CLUB, Président du Comité Tarn-et-Garonne)
Gilles COURAL (Albi, UBAA 81).

La Vice-Présidente à la Vie Sportive, Fayza ZIOUECHE remet les récompenses aux représentants des clubs vainqueurs des différentes divisions Interclubs Régionaux 2024 :

Interclubs Régionaux :
R2 - TUC (Toulouse Université Club - 31)
R1 - VCT (Volant Club Toulousain - 31)
Pré-National - OBC Nîmes (Olympique Badminton Club de Nîmes - 30)

Le responsable Jeunes, Manu DUBRULLE, remet les récompenses aux représentants des joueurs détenteur des prix 'Volants d'Occitanie':

Volants d'Occitanie :
Meilleure Progression Jeunes : Liam ASSALIT (Blagnac, BBC-31).
Meilleure Performance Championnat de France : Alaïs CARMARAN (St-Orens SOBAD-31).

6. Election Complémentaire au Conseil d'Administration

Rappel : Actuellement le Conseil d'administration est composé de 17 membres : 4 femmes et 13 hommes, 8 sièges sont à pourvoir en fonction de l'article 10.3 des Statuts :

- > Soit 8 places de femmes
- > Soit 7 places de femmes et 1 place d'homme
- > Soit 6 places de femmes et 2 places d'hommes

Aucune candidature n'ayant été reçue, ce point est retiré de l'ordre du jour.

Les Statuts complets sont accessibles sur le site de la Ligue : [Statuts Occitanie \(badocc.org\)](http://Statuts Occitanie (badocc.org))

Les Statuts Fédéraux complets sont accessibles ici : [Fédération Française de Badminton Saison 2023-2024 \(ffbad.org\)](http://Fédération Française de Badminton Saison 2023-2024 (ffbad.org))

7. Élection de Délégués Suppléants à l'Assemblée Générale FFBaD

Le Secrétaire Général rappelle que la Ligue dispose de 9 sièges de représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération. Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des 13 et 14 mai 2023, la Ligue a eu recours à 1 procuration, 8 représentants sur 9 étant présents.

Liste des délégués titulaires et suppléants élus en 2022 et 2024 pour l'olympiade :

Représentant.es		
Titulaires (dans l'ordre, de gauche à droite)		Suppléants
Christophe FAULMANN	Elyane CANAL	David ANGELATS
Jean-François ANINAT	David BRACHET	Florent CHAYET
Gilles CASTILLON	Eric CHARNIER	Philippe HAZANE
Marcel MAUREL	Christiane JOLY	
Christian PRIVAT		

Décisions 4

Election complémentaire de Philippe HAZANE au poste de délégué suppléant – Vote à bulletin secret

Vote : **POUR** 63/78 voix **CONTRE** 3/78 voix **ABSTENTION** 12/78 voix
Philippe HAZANE est élu représentant suppléant de la Ligue aux AG fédérales à la majorité.



8. Rapport Financier 2023

Clément TISSIER, nouveau Trésorier Général, intervient pour présenter le rapport financier 2023 et le budget prévisionnel 2024.

8.1. Présentation du Rapport Financier

Retrouvez le rapport financier de Clément TISSIER dans le Compte-Rendu d'Activité des Commissions 2023-2024 (Cf. point 11).

8.2. Approbation des Comptes Annuels 2023

Décision 5

Approbation des comptes annuels 2023

Vote: **POUR** 67/78 voix **CONTRE** 2/78 voix **ABSTENTION** 9/78 voix

Les comptes annuels 2023 sont approuvés à la majorité.

8.3. Affectation du résultat 2023

Total 2023 à affecter : 118.615,97€ (report à nouveau 2022 : 113.076,91€ + résultat 2023 : 5.539,06€).

Clément TISSIER propose à l'Assemblée Générale l'affectation comme suit :
118.615,97€ en report à nouveau.

Décision 6

Affectation du résultat 2023

Vote: **POUR** 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix

Les propositions d'affectation du résultat 2023 sont approuvées à l'unanimité. Plus de détails dans le rapport d'activités.

9. Budget Prévisionnel 2024

9.1. Approbation des cotisations pour la saison 2024-2025.

La Ligue ne propose pas d'augmentation des cotisations pour la saison prochaine. La FFbAd ayant déjà voté une augmentation de 3 € par licence (1.5 € pour les Minibads).

Licence estivale	Comité			Total
	40%	30%	30%	
Adultes	10 €	7,50 €	7,50 €	= 25 €
Jeunes	8 €	6 €	6 €	= 20 €
Minibad	4 €	3 €	3 €	= 10 €

Licence à l'année			Total	+ parts comités
Adultes	31,57 €	22,00 €	= 53,57 €	
Jeunes	25,97 €	22,00 €	= 47,97 €	
Minibad	13,73 €	11,00 €	= 24,73 €	

Titre été	Comité			Total
	40%	30%	30%	
Adultes	4 €	3 €	3 €	= 10 €
Jeunes	4 €	3 €	3 €	= 10 €
Minibad	2 €	1,50 €	1,50 €	= 5 €

Cotisation Affiliation Club	À la création du club	Les saisons suivantes	
	Gratuit		
		70 €	40 €



Décision 7

Approbation des cotisations pour la saison 2024-2025.

Vote : **POUR** 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix
 Les propositions de cotisations pour la saison 2024-2025 sont validées à l'unanimité.

9.2. Approbation du budget prévisionnel 2024.

Décision 8

Approbation du budget prévisionnel 2024 :

Vote : **POUR** 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix
 Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.

Les membres de l'Assemblée Générale s'éclipsent le temps d'un repas à 13h00. La réunion reprend à 14h30.

Après le repas, une vidéo de la flamme olympique est présentée à l'Assemblée Générale.

10. Modification des Statuts (Assemblée Générale Extraordinaire).

10.1. Médecin de Ligue

Décision 9

Médecin de Ligue – Modification des statuts

Contexte : La FFbAD a fait évoluer ses Statuts et ceux des Ligues et Comités. Les nouveaux Statuts Régionaux doivent être votés en Assemblée Générale Extraordinaire. Le quorum haut n'étant pas atteint, le point est retiré de l'ordre du jour. Le prochain conseil d'administration sera consulté sur l'organisation d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.

11. Rapport d'activité des commissions

À tour de rôle, les responsables de secteurs, de commissions, ou les salariés missionnés présentent succinctement les rapports d'activités envoyés en amont aux membres de l'Assemblée Générale. Un temps d'échange est laissé après chaque présentation pour les éventuelles questions.

Vous pouvez retrouver le compte-rendu d'activité ici : [Compte-rendu-des-commissions-2024-vf.pdf](#).

12. Questions Diverses

Les réponses aux questions diverses posées en amont de l'Assemblée Générale ont été données au cours des interventions.

Club : ASDAS

Comité : CODEP-34

Président : Frédéric Baillelte

Questions :

Pourquoi avoir fixé une date butoir de prise de licence au-delà de laquelle un joueur n'est pas autorisé à jouer dans une équipe régionale ? Autrement dit, pourquoi un joueur qui se licencierait dans le courant d'une saison ne peut intégrer une équipe de régionale ? Il y a bien des joueurs qui au cours d'une saison quittent un club et leur



équipe (par exemple pour raison professionnelle, ou pour poursuivre des études à l'étranger, etc.), pourquoi d'autres qui viendraient à un club ne pourraient pas prétendre intégrer une telle équipe ?

Il me semble que dans les autres sports d'équipe cela est possible, pourquoi pas en badminton ?

L'objectif est de ne pas permettre à une équipe d'être différente entre le début d'année et le milieu et la fin de saison. Par exemple si une équipe se retrouve en difficulté (sportive) après la J3, elle pourrait trouver de nouveaux joueurs à licencier après la J3 afin de gagner les dernières rencontres et l'équité ne serait pas respectée entre les premières et dernières rencontres.

Les obligations de plus en plus exigeantes auxquelles les équipes évoluant en R2, R1 et pré-nationale devront se conformer dans les prochaines saisons sont-elles une décision nationale ou une décision de la Ligue d'Occitanie ?

Même question concernant la sanction de rétrogradation en division inférieure pour toute équipe qui ne répondra pas à ces obligations. Décision nationale ou de la Ligue ?

Par ailleurs, cette sanction paraît bien trop dure ! Et la barre des obligations bien trop haute pour les petits clubs qui, faute de créneaux d'entraînement mis à leur disposition par les mairies, ne peuvent grossir et trouver, malgré tous leurs efforts, suffisamment de membres pour disposer à demeure d'un JA, et d'un arbitre accrédité actif...

Les obligations pour les équipes inscrites en ICR et les rétrogradations sont une décision régionale. Les obligations permettent aux clubs de se structurer petit à petit (les obligations étant plus grandes en PN qu'en R2) afin de les préparer pour la division supérieure. Elles permettent également aux clubs de se structurer, ce qui est une volonté régionale d'avoir des clubs structurés évoluant en ICR.

La sanction de rétrograder une équipe ne se présentant pas au complet (3 hommes et 3 femmes) aux matchs de classement est également bien trop lourde. Les fins de saison apportent leurs lots de surprises, et là aussi, il est bien plus difficile aux clubs aux effectifs réduits qui rencontreraient des problèmes de pouvoir répondre à ces exigences.

Les journées de classement doivent être considérées comme une journée à part entière dans le championnat. Elles sont nécessaires pour permettre de classer les équipes dans chacune des divisions. La sanction est à la hauteur de la volonté de la commission de voir toutes les équipes jouer les rencontres. De plus, la commission permet à certains joueurs dits « non qualifiés » de participer aux rencontres de classement afin d'aider les clubs en cas d'équipe non complète.

Ne pourrait-on pas penser à une mutualisation des frais de transports, lors des matchs de classement ?

Charge aux clubs de l'organiser, mais l'idée est intéressante, autant pour les matchs de classement que pour les rencontres régulières.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie une dernière fois les Administrateurs pour leur investissement au cours de l'année, les représentants des Comités pour leur présence et leur attention qui ont permis de respecter le timing préétabli, le secteur Administratif pour l'organisation de cette Assemblée Générale et les salariés de la Ligue pour le travail fourni cette saison. Il souhaite à toute l'Assemblée un bon retour et leur donne rendez-vous au plus tard à l'AG 2025.

Fin des travaux à 17h00

Le Président,
Christophe FAULMANN

Le Secrétaire Général,
Jean-François ANINAT


